

COMMUNIQUE DE PRESSE

Créteil, le 4 septembre 2022

Tentative d'implantation d'un squat dans un bâtiment désaffecté à Gentilly et opérations de mise à l'abri

Dans la nuit du 3 au 4 septembre, vers 00h45, sur la commune de Gentilly, plusieurs centaines de personnes se sont introduites, en commettant des dégradations, dans un bâtiment désaffecté gardé par un agent de sécurité qui n'a pu contenir seul les intrus.

Ces personnes dont des familles étaient soutenues par des membres de l'association United migrants. 300 personnes ont investi le site de façon illégale.

Les forces de l'ordre, arrivées sur place, ont stoppé les entrées puis invité les personnes à quitter les lieux, ce qu'elles ont refusé, soutenues par le responsable de l'association. Une centaine, avec des femmes et des enfants, se sont rassemblées dans le hall du bâtiment tandis qu'une quarantaine se sont retranchées sur le toit terrasse du local.

La constitution de ce squat était illégale et le bâtiment d'anciens bureaux n'était absolument pas adapté pour héberger des personnes au regard de son état et de l'absence d'électricité. Il se situait en outre à proximité immédiate d'établissements scolaires et municipaux.

Le responsable de l'association a été identifié et interpellé. Les occupants du squat ont été évacués progressivement.

S'agissant des personnes vulnérables (femmes avec enfants en bas âge), des opérations de mise à l'abri sont menées avec la réquisition de trois gymnases par la préfecture du Val de Marne à Gentilly, Arcueil et Cachan.